

# La Gazette Pennole

**MAIRIE DE PENNE**  
Le Bourg - 81140 PENNE  
Responsable de publication :  
Jean-Luc Kretz  
Ont participé à ce numéro :  
Commission communication  
Commissions municipales

N° 4 - 1<sup>er</sup> Semestre 2016 - 4 Janvier

Bulletin d'informations municipal



## SOMMAIRE

Page 1

ÉDITO : Le mot du Maire

Pages 2 à 7

Information communales

Commissions

Résultats élections

Réunions à venir

Pages 8 à 9

SDIS

Page 10

Informations intercommunales

4C

Page 11

Ordures Ménagères

Page 12

Brèves, Etat civil

## ÉDITO

### Le mot du Maire

L'année 2015 qui vient de s'achever restera marquée dans nos mémoires.

L'exode de milliers de réfugiés et les attentats de Paris nous rappellent à quel point ce monde est fragile et qu'il a encore plus besoin de solidarité et de fraternité entre les hommes.

Espérons pour cette nouvelle année que ce climat pourra s'apaiser et nous apporter de la sérénité.

L'année 2016 sera une année de nombreuses réformes voulues par l'état comme la fusion de la communauté de communes et la baisse de la dotation.

En ce qui concerne notre commune vous allez pouvoir lire dans cette gazette que 2016 sera riche en travaux tout en faisant bien attention à ne pas toucher à l'impôt si possible bien sûr.

La commission aménagement a presque fini sa réflexion sur la première tranche de travaux.

Le maillage de l'eau devrait lui aussi voir le début des travaux cette année.

La commission PLU doit boucler son travail en 2016. Je vous invite à faire part de vos réflexions dans un cahier mis à votre disposition à la mairie.

Une réunion sur les économies d'énergie sera organisée le 14 janvier à la salle des fêtes.

Les travaux du nouvel office du tourisme ainsi que de la maison partagée vont commencer en début d'année.

Je n'oublie pas les travaux de voirie ainsi que tous les autres (cimetières, églises, etc).

Mais ce début d'année sera également marqué par le départ à la retraite de notre secrétaire Monique et je voudrais lui rendre un brillant hommage pour tout le travail et tous les services qu'elle a rendus à notre commune et à chacun d'entre nous pendant toutes ces années.

Donc en Mars Monique nous quittera pour une retraite bien méritée alors, Monique bonne et longue retraite et merci pour tout.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter en mon nom et celui du conseil municipal une excellente année 2016 pleine de santé, de joie et de solidarité.

Bonne année

Bien à vous

Le Maire, Jean-Luc KRETZ

## Numéros utiles

### Mairie

☎ : 05-63-56-31-11

Fax: 05-63-56-39-40

Courriel : mairiedepenne@orange.fr

Site : <http://www.mairie-penne-tarn.fr>

Horaires d'ouverture :

9h00-12h00 et 14h00-17h00

Fermé le mercredi et week-end

### Eau

☎ : 05-63-56-31-11 (semaine)

☎ : 06-10-58-08-63 (urgences)

Électricité dépannage (Gaillac)

☎ : 08-10-33-30-81

### Pompiers

☎ : 112

### Gendarmerie

☎ : 17

Ordre du jour des conseils municipaux de 2<sup>nd</sup> semestre 2015 (les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la commune):

**CM 14 décembre 2015 - Ordre du jour:**

- ONF
- Consultation CDG 81 (contrat groupe assurance personnel)
- Prix de l'eau et point sur l'eau
- DM
- Questions diverses

**CM 11 novembre 2015 - Ordre du jour:**

- 4C : rapport CLECT
- Proposition du Préfet sur le nouveau découpage des Communautés de Communes
- SDET : éclairage public (décision modificative)
- Signalisation commerciale et touristique
- Questions diverses

**CM 9 Octobre 2015 - Ordre du jour:**

- Modification délibération Vente à privé (délib)
- TEOM (délib)
- Point sur le sens de la circulation, la voirie
- Point financier sur le maillage
- Thermographie

- SAS Fromagerie le Pic
- Questions diverses

**CM 11 Septembre 2015 - Ordre du jour:**

- Présence de Julien FRAT du Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides « Conseils en énergies »
- Personnel : augmentation du temps de travail
- Achat parcelles Raux
- Rapport sur le Prix et la Qualité des Services Eau et Assainissement
- Eglise de St Vergondin
- Dossiers accessibilité
- Occupation du domaine public
- Motion baisse des dotations de l'Etat
- Questions diverses

**CM 17 Juillet 2015 - Ordre du jour:**

- Périmètres de protection
- Décisions modificatives
- Points sur les dossiers
- SDET
- Embauche saisonnière
- Loi NOTRe
- Questions diverses

**Commission aménagement, bilan et perspectives.**

La commission aménagement mise en place par le conseil municipal est une commission ouverte aux élus et aux habitants intéressés par le sujet. Elle s'est réunie entre une et deux fois par mois depuis sa création.

Elle est chargée par le conseil municipal de réfléchir aux aménagements du village afin de lui proposer des améliorations permettant :

- de rendre l'espace public plus fonctionnel et plus agréable pour les habitants,
- d'améliorer la situation du stationnement et de la circulation en période estivale pour faire face à l'afflux de visiteurs,
- de répondre aux besoins de la vie collective exprimés par les habitants.

Elle s'est donné pour objectif :

- de proposer des aménagements dont le coût pour la commune restera modeste pour le meilleur résultat possible,
- de le faire dans la plus grande transparence possible en soumettant régulièrement son travail à l'avis des habitants au cours de réunions publiques,
- de veiller à ne pas dénaturer par ces aménagements le caractère rural de notre village.

La première réunion publique s'est tenue dans le courant du mois de décembre et a permis de faire le bilan des dispositifs de circulation mis en place depuis le début juillet et de recueillir l'avis de tous les participants sur les mesures prises.

Suite aux remarques faites lors de cette réunion, un certain nombre de modifications seront apportées au dispositif afin d'en minorer les inconvénients pour répondre mieux aux souhaits des habitants.

La priorité de la commission a été de répondre dans l'urgence (avant l'été) à la problématique du stationnement des visiteurs et de nouvelles places de stationnement ont été créées.

La réflexion a été menée parallèlement autour des projets d'aménagements antérieurs du CAUE, du cabinet Albinet et du cabinet Letellier, amendée par les avis exprimés par les habitants.

Certaines propositions nous ont semblé pouvoir être reprises, d'autres non.

Nous ferons dans le courant du mois de Janvier un bilan et des recommandations pour le conseil municipal afin qu'une deuxième tranche de travaux puisse être menée à bien rapidement.

La zone concernée par cette deuxième tranche sera essentiellement autour de l'espace proche des commerces ainsi que des aménagements liés au dispositif de circulation estival.

Nous ne manquerons pas de proposer une réunion publique pour faire le point sur nos propositions et les présenter pour avis aux pennols.

Nous examinons également pour une tranche ultérieure :

- l'espace autour de la salle des fêtes,
- l'espace devant la mairie,
- la réhabilitation des chemins proches du centre du village ou permettant l'accès à la rivière,
- l'espace autour de la place de l'église.

Sur tous ces sujets, nous sommes attentifs à votre avis et vous invitons donc à rencontrer les membres de la commission ou à nous adresser par lettre ou courriel vos demandes et suggestions.

**Commission Voirie - Cimetières :****Voirie réalisée :**

Chemin de Pepenut, Gautier, Roudolle, chemin de Raux, chemin du Pic ... finalisés en 2014.

En 2015 le chemin de St Mamet vient d'être terminé ; (gravette et curage des fossés)

**Voirie en cours de réalisation :**

- Chemin de St Mamet : 5542.68 TTC
- Chemin du Pic : 8169 TTC
- Chemin de Garrissou (en chemin blanc) : 9148.80 TTC
- Chemin au fond de Fontblanque
- Chemin de la Borio del Mietz

**C'Vital et maisons partagées**

2 projets de maisons partagées : un qui se concrétise enfin puisque la maison de Milhars est terminée et prête à accueillir les premiers occupants dans quelques semaines.

Un autre, celui de Penne, dont la mise en chantier a commencé conjointement avec le chantier du nouvel OT. La maison de Penne devrait pouvoir fonctionner dans le dernier trimestre de 2016.

**OFFICE DE TOURISME**

La fréquentation touristique à Penne en 2015 a été à peu près stationnaire par rapport à 2014 (un peu moins de français, 6% de plus d'étrangers) ; il y a même eu moins de visiteurs cet été qu'en 2014. Ces résultats moyens peuvent s'expliquer par le fait que l'été a été très ensoleillé ce qui a sans doute incité bon nombre de touristes potentiels à se diriger vers les plages plutôt que les beaux villages !

En 2015 l'équipe de l'Office de Tourisme intercommunal a poursuivi son travail interne d'organisation et de professionnalisme en s'appuyant sur la réflexion de groupes de travail mis en place par le Comité de Direction (stratégie, ressources humaines, démarche qualité). Aujourd'hui les onze salariés concernés (dont deux à Penne) ont le sentiment de faire réellement partie d'une même équipe pour des objectifs communs.

A partir de janvier 2016 et jusque fin mars, le bureau d'accueil de l'OT de Penne sera fermé les samedis (La Poste l'était déjà) ; idem en novembre et décembre. L'intégralité des heures perdues sera récupérée l'été.

En février 2016, et à notre demande, le Comité de Direction de l'OT mettra en place un groupe de travail qui se penchera sur les spécificités du tourisme à Penne et Milhars. L'objectif est de mieux répondre aux attentes des touristes qui viennent (ou pourraient venir) nous voir ; il est aussi de réfléchir à ce qui pourrait être fait pour augmenter (étaler ?) la fréquentation touristique. Nous avons l'intention de mettre plusieurs thèmes sur la table (approfondissement des liens avec les OT de St Antonin et de Bruniquel, meilleure visibilité de Penne en signalétique ou encore dans les médias, redéfinition des rôles en matière de randonnée, définition et suivi d'indicateurs spécifiques, ...), mais nous sommes aussi à l'écoute de toutes vos propositions ou réflexions.

Enfin, pour rappel, 2016 sera l'année de la construction du nouvel accueil de l'Office de Tourisme à Penne, au rez de chaussée de l'ancienne Maison Raingeard ; le permis de construire est acquis, les travaux démarrent, le cabinet CoCo Architecture en étant le maître d'œuvre sous la responsabilité d'Axel Letellier, maître d'ouvrage délégué par la Communauté de Communes.

Contact : Paul Doumerc

**MIRABILIA MUSEUM** vous souhaite ses Meilleurs Voeux pour l'année 2016 et ...Que les 'choses' étonnantes continuent de vous étonner !

**MIRABILIA MUSEUM** est devenu progressivement un lieu culturel : un espace où Pierre Malrieu présente sa collection privée (Art, Archéologie, Histoire...) illustrée parfois par une conférence, des présentations de textes rares, des expositions. C'est également un lieu d'expérimentations mettant en lumière un artiste, un métier, une passion, un voyage, un accueil pour des initiatives locales : ainsi plus récemment s'est ouvert un rendez-vous mensuel (le dernier dimanche) 'Rencontres-Echanges' autour d'une interrogation, animé par Delphine et Daniele. **MIRABILIA MUSEUM** prépare une exposition sur Penne et ses souvenirs de la Grande Guerre (à ce propos Pierre Malrieu et Odile Stolz attendent vos lettres, photos, écrits, témoignages, ... portez-les à la Mairie, le Secrétariat fera des copies et vous rendra tout de suite les originaux). Une première intervention s'est déroulée en novembre 2015 avec une lecture du journal inédit de Victor Malrieu et la 'grosse' expo est prévue au printemps 2016.

**Prochain événement à MIRABILIA MUSEUM : 'Le Souper de Robert Burns' : Dimanche 24 Janvier 2016 à Mirabilia Museum à partir de 13h 30**

...Depuis 200 ans, en Ecosse, on se réunit et on célèbre **Robert Burns** en l'honneur du célèbre poète écossais né le 25 janvier 1759. Dimanche 24 janvier à **Mirabilia Museum**, nous célébrerons la cérémonie du "**Souper de Robert Burns**" dans la joie et la bonne humeur, comme il se doit ...**repas écossais, poèmes et chansons** sont au programme le tout concocté par quelques écossais installés dans le Sud-Ouest de la France ...**Menu préparé par Kat Pratt** : une soupe traditionnelle écossaise "Cock-a-leekie soup" et quelques gourmandises «Shortbread» et «Tablet» ...**Participation 15 €**, les places sont limitées, merci de bien vouloir réserver auprès de Pierre Malrieu au 07 86 61 24 44 ou par email : [associationpennemirabilia@gmail.com](mailto:associationpennemirabilia@gmail.com)



**Un spectacle à Penne le 18 juin**

Mathieu Lannelongue, président de la Compagnie Corps et Arts, dirige depuis deux ans, à Penne, une chorale qui réunit toutes les semaines une vingtaine de choristes pennols.

En 2014 ces choristes se sont produits, dans un spectacle de la Compagnie, sur la scène du Théâtre Olympe de Gouges à Montauban, et sur la scène ouverte du château de Bruniquel, celle qui accueille aussi, réguliè-

ment, les opéras bouffes d'Offenbach. En 2015 nous avons proposé à Mathieu d'animer la place de l'église de Penne...

Ce sera fait le samedi 18 juin au soir avec des choristes, des chanteurs, des musiciens, des danseurs, et de vieux souvenirs sur ce village qui a un passé que Pierre Malrieu s'efforcera de faire vivre. Ce sera un autre événement de l'été censé participer à la mise en valeur du patrimoine du vieux village de Penne.

**Aménagement des cimetières**

La nouvelle loi sur la protection de l'environnement nous oblige donc à ne plus utiliser de désherbants sur les lieux publics. Les cimetières en font partie.

Nous sommes donc en train de revoir l'aménagement des cimetières (pose de toile sous gravier dans les allées, aménagement paysager de certains espaces, paillage..).

Ces travaux ont commencé au cimetière de St Vergondin et se termineront après la réfection de la toiture.... A suivre, St Paul de Mamiac, Ste Catherine, St Pantaléon...

Pour les cimetières de La Madeleine et Roussergues, l'entretien se fera à l'aide de débroussaileuses, brûleurs, tondeuses...).

Il est également demandé à chaque propriétaire de tombe (terre) d'entretenir leur concession sans produit chimique. 2 poubelles seront à votre disposition dans chaque cimetière - une pour les déchets verts (fleurs naturelles, taille de plantes et arbustes, terre), une autre pour tout le reste (fleurs artificielles, pots en plastique et en terre cuite, céramique, etc).

Pour plus d'informations adressez-vous à la mairie

**Un chantier international à Penne**

En partenariat avec l'association Citrus dont le siège est à Laquépie, nous avons eu la chance d'accueillir à Penne un groupe de jeunes pendant les trois semaines de septembre. Autant vous dire que, le beau temps aidant, ils se sont beaucoup plu dans notre petit village.

Un groupe de jeunes qui ne se connaissaient pas du tout, que nous ne connaissions pas non plus. Tous venus pour découvrir notre petit coin de monde, pour se rencontrer, pour nous rencontrer en nous donnant un coup de main afin de faire aboutir quelques uns de nos projets de village.

Il y avait Carla, Jessica, Nadezhda, Youri, Sidali, Midzuki, Moeri, Florent, Jimmy. Un joli mélange de nationalités : russe, galloise, algérienne, française, belge, japonaise.

Ainsi, avec leur aide et une bonne équipe d'encadrants de Penne, nous avons pu réaliser :

- des chantiers de débroussaillage : le dégagement de la Fontaine sur le chemin du Roudoulié, le chemin des Vignals, le chemin depuis la Bargade jusqu'à la Fontaine du Thouron, le nettoyage de la Causade
- la réparation d'une partie des pavés de la place de l'église
- la réhabilitation du Rampailou en créant un escalier qui descend le long de l'école.

Merci à eux, et aussi à tous ceux de Penne qui ont participé à ces travaux, finalement assez prenants, et sans lesquels ces différents chantiers n'auraient pas été possibles.

En particulier à Marie-Hélène et Monique, Odile, Nadir, Francis et Franck qui ont assuré les photocopies, les photos, les courses, les coups de mains.

Merci à Alain, Didier, Denis, Sylvie, Patrick.

Merci aussi à Daniel le roi de la tronçonneuse, à Marcel et son indispensable petit triporteur, à Jean-Claude, et Christophe pour avoir accueilli un moment tous ces jeunes dans sa classe.

Et donc...pourquoi pas, une prochaine fois ?

Philippe Delabre



**Projet de restauration de l'église de St Vergondin :**

FINANCEMENT St VERGONDIN :						
Dépenses			Recettes			
	HT	TTC	TVA			
Lot 1	38 228	45 873	7 646	DETR	18 542	25% du HT
Lot 2	35 941	43 129	7 188	Sauvegarde de l'Art Français	10 000	forfait
				Conseil Général	18 542	25% demandés
Somme	74 169	89 002	14 834	Sauvegarde des églises de Penne	3 000	dons paroissiens
				remboursement TVA (dans 2 ans)	14 600	16.404% du TTC
				A charge de la commune	24 318	
<b>Total</b>		<b>89 002</b>		<b>Total</b>	<b>89 002</b>	
				NB : dépense pour la commune	38917.64	(24317.69 + FCTVA)

Vous trouverez ci-joint le coût du projet et le détail des aides. Les deux entreprises retenues ont été validées par la commission appel d'offre et Bâtiments.

Le chantier devrait commencer mi 2016.

La commission d'appel après analyses et négociation a retenu les entreprises Gillet pour le Lot 1 et Lefranc Lot 2

**Association «Sauvegarde des Églises de Penne »**

La pose des derniers vitraux dans l'église Ste Catherine vient d'avoir lieu (vitraux réalisés par Isabelle Delcol). Ces vitraux, très lumineux, donnent des couleurs et des effets différents, en fonction de la luminosité du jour...

L'église de Roussergues a été rouverte pendant les mois d'été pour le plus grand plaisir des randonneurs. L'opération sera reconduite en 2016 de juin à septembre.

Expo d'été : Au mois d'août 2016, le thème de l'exposition sera « le verre dans tous ses éclats » (histoire du verre de Grésigne, vitrail, souffleur de verre, etc). Si vous souhaitez nous aider à réaliser cette exposition par le prêt d'objets (verres de Grésigne, œuvres de souffleurs de verre, autres objets en verre., etc...), contactez Odile au 0689925380 ou Marcel au 0617130943.

**Elections régionales 2015**

ELECTION REGIONALES 2015		1er Tour		2ième tour	
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		Région	Commune	Région	Commune
Carole DELGA	Liste d'Union de la gauche	653 573 30%	61 22%	1 092 966 43%	199 59%
Louis ALIOT	Liste du Front national	501 322 23%	55 20%	826 068 32%	70 21%
Dominique REYNIÉ	Liste d'Union de la droite	386 987 18%	38 14%	520 024 20%	43 13%
Gérard ONESTA	Liste EELV et gauche	210 602 10%	75 27%		
Philippe SAUREL	Liste divers gauche	102 728 5%	4 1%		
Damien LEMPEREUR	Liste Debout la France	80 380 4%	4 1%		
Sandra TORREMOCHA	Liste d'extrême gauche	37 182 2%	6 2%		
Christophe CAVARD	Liste écologiste	34 936 2%	11 4%		
Gilles FABRE	Liste divers gauche	17 093 1%	6 2%		
Yvan HIRIMIRIS	Liste Divers	14 601 1%	3 1%		
Jean-Claude MARTINEZ	Liste d'extrême droite	14 172 1%	1 0%		
Votes blancs		59 828 3%	7 3%	60 731 2%	9 3%
Votes nuls		41 251 2%	5 2%	56 279 2%	14 4%
Inscrits		4 124 642	490	4 121 256	490
Votants		2 154 655	276	2 556 068	335
Abstention		1 969 987	214	1 565 188	155
Exprimés		2 053 576	264	2 439 058	312
Participation		52.24%	56.33%	62.02%	68.37%

Information suite à des questions lors du scrutin :

Le **Vote blanc** consiste à déposer dans l'urne une enveloppe vide ou contenant un bulletin dépourvu de tout nom de candidat (ou de toute indication dans le cas d'un référendum).

Le **Vote nul** correspond à des bulletins déchirés ou annotés qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de l'élection (il est parfois difficile d'interpréter le sens d'un vote nul, l'électeur n'ayant pas forcément souhaité que son vote soit nul).

Depuis la loi du 21 février 2014 visant à reconnaître le vote blanc aux élections, les bulletins blancs seront, à compter du 1er avril 2014, décomptés séparément des votes nuls et annexés en tant que tel au procès-verbal dressé par les responsables du bureau de vote. Mais, comme auparavant, ils ne seront pas pris en compte dans le nombre des suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls).

### Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Penne, commencée en 2011, a pris du retard (évolutions législatives et réglementaires, complexité quant aux choix de réduction de l'espace constructible, modifications de la composition de la commission PLU,...). Or le temps presse, sans quoi la réglementation applicable à Penne pourrait automatiquement devenir celle, très sèche, du Règlement National d'Urbanisme.



Le POS, encore en vigueur à Penne parce qu'un PLU est en construction, est essentiellement un instrument de politique foncière (identification des terrains constructibles, définition des règles pour construire), alors que le PLU est un instrument au service d'un projet de développement de la commune (réglementation des constructions et gestion de l'espace, dans le cadre d'une politique locale d'aménagement clairement énoncée).

Les étapes d'élaboration d'un PLU sont précises, nous ne pouvons y déroger. La première, après un diagnostic général, est celle de la formalisation d'un volet stratégique, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci doit ensuite être décliné dans d'autres documents que sont les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), et le Règlement (écrit et graphique) dont l'objectif est essentiellement de définir des zones (le zonage !) et les règles devant s'appliquer dans ces zones pour les constructions, l'aménagement, la sauvegarde environnementale,... Enfin un rapport de présentation doit montrer la cohérence de tous ces documents et définir des indicateurs de suivi.

Depuis la loi de décentralisation chaque collectivité publique est le principal responsable de l'urbanisme sur son territoire. Mais cette compétence doit s'inscrire dans un partage de l'utilisation du sol national. Dès lors les décisions finales d'urbanisation, même si elles sont du ressort de la collectivité, résultent d'un compromis avec l'Etat et autres partenaires publics.

En d'autres termes, avec le PLU notre commune doit prévoir des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles, d'intérêt général, ainsi que d'équipements publics et commerciaux.

Mais, sous peine d'invalidation par les services de l'Etat, nous devons inscrire l'élaboration de ce PLU dans un cadre général de développement durable : utilisation économe des espaces naturels, préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, protection des sites et des paysages naturels, préservation de la biodiversité, contribution à la lutte contre le changement climatique, maîtrise du développement urbain et des surfaces constructibles en fonction des évolutions démographiques prévisionnelles et du parc de logements existant.

A Penne, le PADD a été approuvé par le Conseil Municipal du 8 mai 2012. Mais sa déclinaison au niveau des OAP et Règlement n'est pas terminée. Le Conseil Municipal du 14 décembre dernier a accepté un calendrier dont les grandes lignes sont les suivantes :

- d'ici avril 2016 s'ouvre, pour la commission PLU, une phase de mise à plat et d'analyse des documents existants, de définition des OAP, de reprise et de finalisation du zonage et du Règlement ;
- parallèlement les habitants de Penne pourront faire part de remarques et de suggestions, et pourront poser des questions à propos du PLU ; pour ce faire le Registre mis à disposition à la Mairie sera relancé, et des permanences (éventuellement sur rendez-vous) seront tenues par la commission PLU (à noter qu'à ce stade de la procédure les réponses apportées par la commission ne pourront porter que sur des principes généraux) ;
- en avril commencera une phase d'information et concertation : présentation de l'ensemble du projet en Conseil Municipal, réunion publique, réunion des Partenaires Publics Associés ;
- elle sera suivie par la rédaction (par M. Millasseau, consultant) du rapport de présentation et d'une version finalisée du PLU qui fera l'objet d'un vote du Conseil Municipal au plus tard le 15 juillet 2016 ;
- devraient suivre, un avis de l'Etat, une enquête publique obligatoirement confiée à un Commissaire Enquêteur, la prise en compte dans la version définitive du PLU des remarques formulées dans le rapport de ce Commissaire Enquêteur, et le vote définitif du PLU par le Conseil Municipal en février 2017 en espérant un avis exécutoire du Préfet avant le 27 mars 2017 (date de caducité du POS).

Il nous appartient de tenir ces délais ; ce n'est pas gagné, mais si nous avons tous la volonté d'aboutir nous devrions y arriver.

Contact : Paul Doumerc

### Marché nocturne le 16 juillet

Avec plusieurs producteurs pennols, la Commission Développement Economique et Agriculture de la Mairie rejoint la Maison de Pays pour organiser le samedi 16 juillet 2016 un marché nocturne, marché gourmand, sur la place de l'église de Penne. Ainsi des producteurs de Penne et de

Vaour, dont les produits sont en vente toute l'année à l'épicerie, proposeront des assiettes gourmandes à côté de plusieurs autres producteurs de la Communauté de Communes, lors d'une soirée conviviale... Une journée d'animation du vieux village de Penne à laquelle devraient s'associer d'autres acteurs locaux de la vie économique (château, restaurant, snack, épicerie,...).

**Inauguration de l'Espace de Vie Sociale à Penne, le samedi 9 janvier 2016**

Nous vous avons parlé de la recherche de locaux de Familles Rurales du Causse pour proposer un Espace de Vie Sociale à Penne. Après des mois de recherche une solution a été trouvée pour soutenir cette initiative : la Communauté de Communes met à la disposition de l'association l'ancienne salle de classe de l'école, qu'elle partagera avec les temps d'activités péri-scolaires des enfants. Cet espace sera à la fois:

**Une pause friperie ...**

Un **espace convivial de proximité**, où on passe dire bonjour tout simplement, échanger, innover, palabrer, philosopher, discuter autour d'un café, voir plus...

Un **lieu d'économie solidaire et de promotion du développement durable** où trouver et donner des vêtements, du linge de maison, des chaussures, des accessoires de mode, une petite brocante, sélectionnés avec soin, à petits prix.

.... **lieu d'informations pratiques** sur les démarches administratives, les loisirs, les actualités culturelles du territoire et d'ailleurs...

... **lieu d'initiatives ouvert aux habitants** désireux de proposer des ateliers, des animations à partager.

**Espace de Vie Sociale,****ancienne salle de classe de l'école**

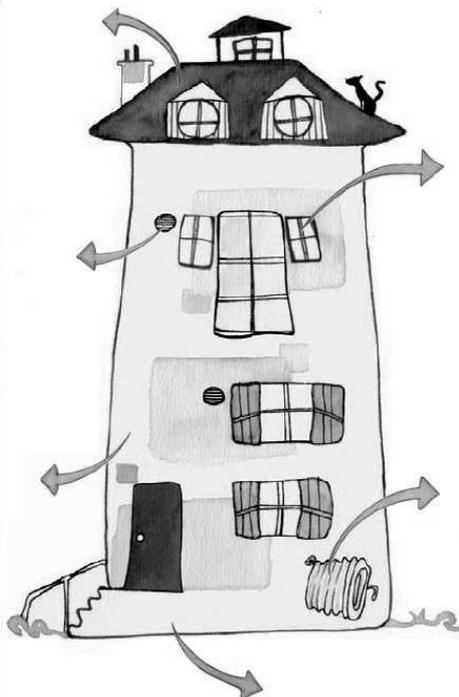
	Matin	Après-midi
Lundi		15h-17h
Samedi	10h -12h30	

**L'association convie tous les habitants à l'inauguration de cet espace,  
11h30 Apéritif inaugural suivi d'un repas partagé....  
Ouverture et animations musicales entre 10h et 17h  
Venez nombreux !**

***Pour plus d'informations, contactez l'Association Familles Rurales du Causse***

Tel : 05 63 56 39 23 - Email : afrv@vaour.net

Ce projet de Familles Rurales du Causse est agréé **Espace de Vie Sociale**, dans le cadre de la politique d'animation sociale de la CAF.

**Nuit de la thermographie****Jeudi 14 janvier 2016****Rendez-vous à 18h30 à la salle des fêtes de Penne**

La commune de Penne vous propose d'être accompagnés dans vos réflexions ou projets de rénovation énergétique de votre logement.

Aux côtés du Pôle de l'Albigeois et des Bastides, vous pourrez bénéficier d'une thermographie de votre habitation, participer à une campagne de relevé de vos températures de chauffage, rencontrer des conseillers énergie et des conseillers sur les aides financières, être accompagné dans vos démarches. Tout ce dispositif est gratuit, les conseillers présents sont neutres et objectifs et le conseil avisé !

Pour vous expliquer tout ce dispositif, nous vous proposons de participer à la **Nuit de la thermographie, organisée à la salle des fêtes de Penne. Rendez-vous le Jeudi 14 Janvier 2016, à partir de 18h30** pour une balade nocturne avec les conseillers énergie suivie d'une présentation du dispositif. **Un temps de convivialité avec buffet campagnard sera organisé pour prolonger les discussions avec les conseillers.**

Vous recevrez dans les prochains jours un dossier d'information qui vous présentera plus en détail le dispositif.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la commune.



# SDIS infos

Décembre 2015



**Michel BENOIT**  
Président du Conseil  
d'Administration du SDIS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est un établissement public placé sous la double tutelle du Préfet (pour l'opérationnel) et du Conseil départemental (pour la partie administrative et financière).

Les communes et les intercommunalités participent avec le département à son financement, mais le Maire reste responsable de la distribution des secours sur le territoire communal.

Essentiellement défendu par des sapeurs-pompiers volontaires, notre territoire ne peut se dispenser de l'attention des maires et élus locaux dans le développement du volontariat, seul garant de pouvoir disposer des secours au plus près de nos concitoyens.

## Le SDIS du Tarn

### INFRASTRUCTURES :

- 1 Etat Major
- 3 Groupements territoriaux
- 31 Centres d'Incendie et de Secours

### LES PERSONNELS :

1176 sapeurs-pompiers volontaires  
240 sapeurs-pompiers professionnels  
59 personnels administratifs et techniques  
130 jeunes sapeurs-pompiers

### LE PARC VÉHICULES :

310 véhicules dont :

- Véhicules incendies :
  - 31 FPT (fourgon pompe tonne)
  - 7 CCR (camion citerne rural)
  - 7 EPS (échelle pivotante semi-automatique)
  - 5 CBEA (camion bras élévateur articulé)
  - 38 CCF (camion citerne forestier)
- Véhicules de secours :
  - 49 VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)
  - 12 VSR (véhicule de secours routier)
- 10 véhicules spéciaux : risques techno, SD, plongeurs...
- 151 véhicules utilitaires et de transport de personnels

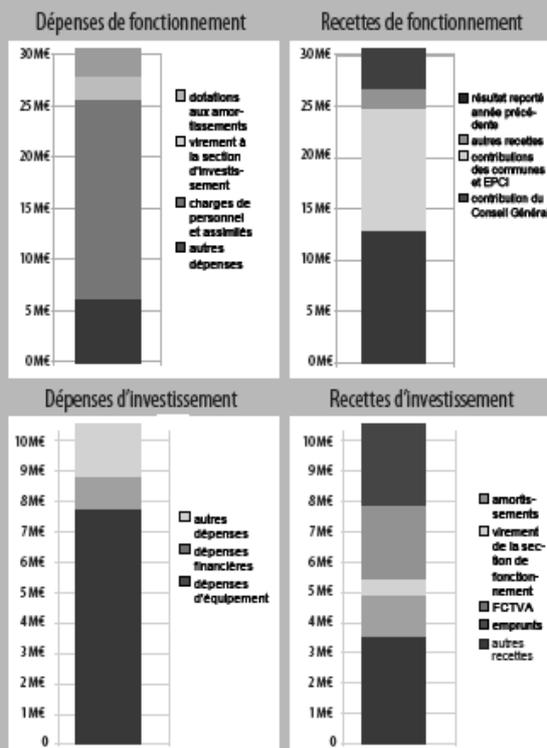
### L'ACTIVITÉ EN 2014:

20 252 Interventions

### LA FORMATION :

60 000 heures de formation (d'intégration, de professionnalisation ou continue) dispensées à l'école départementale en 2015.

### LE BUDGET 2015 :





## Centre de secours de Vaour

Chef de centre : Capitaine Mohamed BOURAHLA  
 Adjoint au chef de centre : Lieutenant Jérôme DELPECH

6 communes défendues

19 sapeurs-pompiers  
volontaires



### Les effectifs du centre

- 2 officiers : 1 capitaine, 1 lieutenant
- 3 sous-officiers :  
2 sergents-chef, 1 sergent
- 11 caporaux et sapeurs
- 1 médecin, 2 infirmiers

Le CIS Vaour relève du Groupement Ouest  
 Chef de groupement :  
 Commandant Sébastien LAMADON-PERIE  
 Tél : 05 63 81 25 04

### Interventions sur les communes du secteur

2015*	AVP	FEUX	OP.DIV	RT	SAP	Total
Campagnac	2	0	0	0	5	7
Itzac	1	0	3	0	3	7
Penne	1	4	4	0	27	36
Roussayrolles	0	1	0	0	3	4
St-Michel-De-Vax	1	0	1	0	3	5
Vaour	1	2	0	0	10	12

AVP : Accident Mile Publique ; OP.DIV : Opérations Diverses ; RT : Risques Technologiques ;  
 SAP : Secours à Personnes ;

\* Statistiques du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2015

### Les principaux moyens opérationnels



1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes



1 camion citerne rural



1 véhicule léger



1 véhicule de transport de personnel

### Visites des établissements recevant du public en 2015

Campagnac	0
Itzac	0
Penne	0
Roussayrolles	0
Saint-Michel-De-Vax	0
Vaour	0

### Le Centre Social Cordes Vaour en difficulté

Depuis 2013, le centre social a mis en place une activité « chantier d'insertion- ressourcerie » à Les Cabannes. Cette activité dont le but est d'aider des personnes en grande difficulté sociale et économique (5 ou 6 personnes en contrat, payées au smic) a très bien fonctionné jusqu'à récemment.

Pour comprendre les difficultés financières actuelles du centre social, il faut avoir en tête les éléments suivants :

Cette ressourcerie fonctionne avec 3 sources de revenus annuels :

- ceux provenant de la vente des objets collectés ou fabriqués par les personnes en insertion (environ 55 000 €)
- ceux provenant de la DIRRECTE (Direction régionale du Travail) qui aide au financement des contrats d'insertion et d'encadrement (environ 130 000 euros)
- ceux provenant du fond social européen (FSE environ 55 000 €)

Il se trouve que les conditions très récentes de recevabilité des dossiers de demandes de subvention FSE se sont durcies, notamment et par exemple en exigeant de la part des bénéficiaires qu'ils possèdent la trésorerie nécessaire pour assurer le délai d'attente de versement d'une durée de 8 à 10 mois. Exigence impossible à assurer par le centre social.

Ce « trou de 55 000 € », cumulé à d'autres difficultés (manque de trésorerie, non remboursement des frais de personnel en formation) et malgré la forte mobilisation des habitants, des salariés, et des élus afin de trouver les solutions, a obligé le CA à faire une déclaration de « mise en cessation de paiement » auprès du tribunal de grande instance d'Albi. C'est le 12 janvier prochain qu'un mandataire judiciaire sera nommé afin d'étudier les possibilités de mise en place d'un redressement pour l'activité du centre.

Cette décision très difficile a été prise dans le but de garantir aux salariés du centre social le paiement de ce qui leur est dû (salaires, indemnités, etc). Cette action permet de « geler » les dettes de l'association.

Quant à la recyclerie, tout ce qui concerne la démarche d'insertion mise en place durant ces 3 années sera interrompue fin février prochain.

On peut parler là d'un véritable gâchis humain pour notre territoire.

### SCoT / PADD !

#### Qu'est-ce que le SCoT ?

Le **Schéma de Cohérence Territoriale** (SCoT) est un document d'urbanisme issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de 2000. C'est un outil de planification stratégique qui fixe, à l'échelle d'un territoire, les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 20 ans à venir dans une perspective de développement durable.

Il sert de cadre de référence pour toutes les politiques territoriales notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de commerces, d'environnement et plus généralement en

termes d'organisation de l'espace. Une fois le SCoT adopté, chaque commune devra intégrer ses orientations dans son document d'urbanisme (Programme Local d'Urbanisme ou carte communale). L'élaboration, l'approbation, le suivi, la gestion et la révision du SCoT sont menés par le Syndicat Mixte du SCoT composé de 3 communautés de communes (70 communes) : les Communautés de Communes Carmausin-Ségala, Val 81 et Cordais-Causse. Les travaux ont démarré à l'été 2014 et l'élaboration du schéma durera 3 ans.

#### Comment participer ?

Au regard de l'enjeu majeur de ce document, tous les habitants du territoire et tous les acteurs concernés par les aménagements futurs de ce périmètre (habitants,

associations, acteurs économiques...), doivent pouvoir donner leur avis et apporter des remarques d'intérêt général au projet de SCoT. **Ces remarques (commentaires, interrogations et propositions) peuvent être anonymes ou signées.** Elles serviront la qualité du projet SCoT du territoire et seront prises en



compte lors du bilan de la concertation afin de pouvoir apporter des modifications éventuelles au projet, avant « l'arrêt » du Document final SCoT et donc avant l'enquête publique règlementaire.

#### Plus d'informations sur notre site internet :

<http://www.pays-albigeois-bastides.org/> / **rubrique SCoT Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala, du Causse et du Cordais**  
2 rue du Gaz, 81400 CARMALUX, Tél : 05 63 36 14 03 – Fax : 05 63 36 14 04

**1- Pensez à compacter vos déchets !**

POURQUOI compacter les emballages?

**1- Pour gagner de la place:** le fait de compacter vos emballages vous permettra de gagner de la place dans votre sac de tri et ainsi de vous rendre moins régulièrement au conteneur de tri.

**2- Pour éviter de surcharger les conteneurs:** bien souvent, les conteneurs de tri sélectif débordent; en effet, les emballages non compactés, notamment les gros cartons prennent parfois les 3/4 du conteneur alors qu'ils ne pourraient en représenter qu'un dixième.

**3- Pour diminuer les transports et ainsi les coûts de collecte**

Bon nombre de conteneurs n'étant pas utilisés de manière optimale, par le non compactage des cartons et bouteilles, sont vite pleins et contraignent les camions à les collecter plus souvent, ce qui a une répercussion importante sur le coût de la collecte mais engendre aussi un impact écologique non négligeable à l'échelle du territoire.

COMMENT réduire le volume des emballages?

**1- En aplatissant les cartons, cartonnettes et briques alimentaires:** les vider de leur contenu, les déplier et les mettre à plat



Brique alimentaire

**2- En compactant verticalement bouteilles et canettes,** penser ensuite à revisser le bouchon lui aussi recyclable.

**2-FAUSSE IDEE : attention, ce logo ne signifie pas que l'emballage est recyclable!**

Le "point vert" figure sur 95 % des produits que nous retrouvons dans les rayons. Mais attention ! Contrairement à ce que beaucoup croient, il ne signifie en aucun cas que l'emballage est recyclable !

Il permet simplement de reconnaître qu'une entreprise, ayant mis en vente un produit sur le marché, est partenaire du programme français de valorisation des emballages ménagers.

En contribuant au programme Eco-Emballages, les entreprises se mettent en conformité avec la loi qui les oblige à participer au recyclage des emballages qu'elles mettent sur le marché.

Cette confusion est à l'origine de bon nombre d'erreurs c'est pourquoi il ne faut pas tenir compte de ce logo lorsque vous triez vos emballages mais des consignes de tri qui vous ont été diffusées dans votre guide de tri (document disponible à la 4C ou au 0563563046).

**3- Tri sélectif**

Même sale, même moche, c'est bon pour le tri!

Depuis quelques années maintenant, il n'y a plus de discrimination pour le recyclage : "Même sale, même moche, c'est bon pour le tri."

La nouvelle campagne de sensibilisation au geste de tri concerne ces oubliés du tri que sont les emballages souillés. Ils finissent parfois dans la poubelle noire alors qu'ils pourraient facilement être recyclés s'ils étaient déposés dans le bac de tri. Pour Trifyl, il s'agit de redonner une information simple et claire pour que les quantités recyclées augmentent... et que le poids de nos poubelles diminue.

Petit rappel des consignes :

Tous les emballages métalliques se recyclent : boîtes de raviolis, boîtes de sardines, barquettes de lasagne en aluminium, bombes de mousse à raser ou de chantilly...

Pour les plastiques, c'est la forme qui importe. Bouteilles, flacons et bidons en plastique se trient : flacons de ketchup, bouteilles d'huile, gel douche...

Dans la famille des briques alimentaires, aucun problème non plus pour celles qui ont contenu de la soupe ou des jus de fruit.

Pour tous ces emballages, la devise "même sale, même moche, c'est bon pour le tri" se confirme. Bien vidés, ils doivent être triés.



Vendredi de 14h à 17h	Samedi de 9h à 12h
8 janvier	9 janvier
5 février	6 février
4 mars	5 mars
1 <sup>er</sup> avril	2 avril
6 mai	7 mai
3 juin	4 juin
1 <sup>er</sup> juillet	2 juillet
5 août	6 août
2 septembre	3 septembre
7 octobre	8 octobre
4 novembre	5 novembre
2 décembre	3 décembre

**Déchetterie de Penne**

La déchetterie accepte les encombrants (meubles, bois, etc...), le fer, les appareils électriques, écrans, électroménager.

Pour le reste : pneus, batteries, produits chimiques, produits pharmaceutiques, gravats inertes, huile de vidange et huile de friture...**ne les déposez plus** et adressez-vous à :

- déchetterie de Les Cabannes (ouverte mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h) tél .05.63.56.19.01

- déchetterie de Grésigne à Castelnaud de Montmiral (ouverte mercredi 9h/12h, jeudi 14h/18h, samedi 9h/12h et 14h/18h) tél. 05.63.34.94.87

**Pluviométrie**

(relevés effectués à Vaour par Thomas Bousquet pour Météo France)

◇ Juillet : 44,9 mm      Août : 121,5 mm  
 ◇ Septembre : 63,4 mm      Octobre : 27,5 mm  
 ◇ Novembre : 98,4 mm      Décembre : 6 mm (au 30/12)

**Vous êtes cordialement invités aux « vœux du maire et du conseil » autour d'un verre de l'amitié ... à la salle des fêtes le 22 JANVIER À 19H**

**Informations concernant le conseil**

- Madame Fabre a démissionné du Conseil Municipal.
- La présidence de la commission PLU qu'elle animait a été confiée à Monsieur Doumerc.

Une réunion d'échanges et de réflexions sur les possibilités d'accueillir localement des réfugiés se tiendra à Penne le vendredi 15 janvier de 20h à 22 heures. Vous pouvez trouver des informations complémentaires sur le site de la mairie de Penne.

**Gazette, Une Petite Pie !**

La gazette, du vénitien Gazeta (italien : gazzetta), « pie », piécette sur laquelle se trouvait une petite pie. A Venise, cette petite pièce de monnaie permettait d'acheter une feuille d'annonces, chroniques mondaines et cancons, elle-même appelée gazzetta. Lorsque cette publication était devenue régulière, son nom avait pris le sens le plus général de « journal », sens qui est passé en Français avec le mot, et qui s'est imposé dans la langue en 1631 avec « La Gazette de France » de Théophraste Renaudot, premier périodique français ayant contribué à faire comprendre la langue du roi auprès de la population française, encore majoritairement patoisante à cette époque.

**Tour de France 2016**

**7 juillet : Arpajon-sur-Cère - Montauban** (sixième étape, 187 km) : notre département accueille cette étape via la D 958 avec la traversée de la forêt de la Guarrigue (entrée de la

caravane publicitaire vers 14h40, entrée de la course vers 16h20

**12 juillet : Escaldes-Engordany (Andorre) - Revel** (dixième étape, 198 km) : arrivée d'étape à Revel (caravane publicitaire vers 15h20, entrée de la course vers 17h)

Cette gazette a été réalisée par la commission communication avec la participation des élus.

Rappel des responsables de commissions auxquels vous pouvez vous adresser via la mairie.

◇ Serge MAFFRE : voirie, cimetières  
 ◇ Elizabeth COUTOU : eau  
 ◇ Pierre GUEMIN : finances

◇ Jacky DAMO : associations  
 ◇ Philippe DELABRE : communication gazette, site  
 ◇ Paul DOUMERC : Développement Economie  
 ◇ Paul Doumerc: PLU  
 ◇ Axel LETELLIER : Bâtiments  
 ◇ Benjamin REMOND/Denis CHAUDAT : aménagement/village  
 ◇ Amélie DUGUE : vie sociale

**Etat Civil 2<sup>ème</sup> semestre 2015****Naissances :**

SIMON Ambre, Shirley née le 3 décembre 2015 à Puech Castel PENNE ou sont domiciliés les parents  
 DÛ PASTOL Ambre, Maelys née le 14 décembre 2015 à Montauban dont les parents sont domiciliés à Bartho Vielo PENNE

**Décès :**

PASSINI Gino décédé le 19 novembre 2015 à MONTAUBAN domicilié à Saint Paul PENNE.

Nous vous informons également du décès de Paul ARGUEL qui fut conseiller municipal de Penne durant plusieurs années.

**Mariages :**

MAFFRE Didier et LEFRANC Monique le 18 juillet 2015 à Penne  
 ANGLADE Cédric et LINON Valérie le 25 juillet 2015.

*Merci aux généreux donateurs qui ont fait un don à la coopérative scolaire de Penne.*